

Le PQADME est en vigueur

Isabelle Paré

Vous souhaitez faire l'acquisition d'un DME ? Vous voulez rehausser votre DME ? La FMOQ offre à ses membres des ateliers pour faciliter le passage au dossier médical électronique et pour bien comprendre le Programme québécois d'adoption des dossiers médicaux électroniques (PQADME).

EN PLUS DES CONSEILS d'experts de la FMOQ, profitez du témoignage de collègues utilisant déjà un DME et échangez avec eux sur vos préoccupations. Autant d'outils pour assurer une transition harmonieuse !

Format : deux ateliers sont offerts

Objectifs d'apprentissage :

À la fin de ces ateliers, le participant pourra :

L'atelier 1 – Introduction au PQADME

- expliquer le PQADME ;
- connaître les critères d'adhésion et les modalités de remboursement du programme ;
- évaluer la pertinence du programme pour sa clinique ;

L'atelier 2 – Transfert de données

- exercer les obligations dévolues aux médecins en matière de conservation, de destruction et de confidentialité des dossiers ;
- évaluer les différentes stratégies de numérisation et les critères d'épuration des dossiers ;
- choisir l'approche de transfert de données convenant le mieux à son milieu de pratique.

L'atelier 2 s'adresse aux médecins accompagnés d'une adjointe administrative ou du gestionnaire de la clinique, le cas échéant. L'atelier est sans frais pour les adjointes administratives.

Dates des ateliers :

- Montréal : 23 avril, 28 mai et 18 juin 2013
- Québec : 7 mai 2013

Inscription :

<https://web1.fmoq.org/congresenligne/DME.aspx>

Vous souhaitez une formation sur place ? La FMOQ offre les ateliers dans les milieux de pratique pour les groupes de trente médecins et plus. Contactez M^{me} Brigitte Pellerin : bpellerin@fmoq.org

Durée : 3 heures pour chaque atelier

Coût : 175 \$ plus taxes par atelier

Validation et crédits : Pour chacun des ateliers, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît trois heures de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité, pour peu que le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (www.cqdpccm.ca) soit respecté.

Comité scientifique :

- D^r Serge Dulude, médecin de famille, directeur de la Planification et de la Régionalisation, FMOQ
- M^{me} Claire Viens, consultante, directrice de la Qualité et du Développement organisationnel, CIM
- M^e Christiane Larouche, avocate, FMOQ
- D^r Daniel Paquette, médecin de famille, directeur adjoint de la Formation professionnelle, FMOQ

Renseignements :

- M^{me} Brigitte Pellerin : bpellerin@fmoq.org
- M^{me} Isabelle Paré : ipare@fmoq.org

